



Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous un résumé de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 11 avril 2014. Le compte-rendu détaillé est consultable en mairie sur le tableau d'affichage public.

Nous vous souhaitons une bonne réception de ce bulletin.

Le Conseil Municipal

Présents : tous les membres du conseil sauf Louis Collas, absent excusé
Secrétaire séance : Martine VOIRIN

Indemnités des élus :

Mr le Maire, Sylvain PETITGENET, souhaite maintenir la même enveloppe budgétaire que celle du précédent mandat, soit un total de 893,35 € mensuel, et ce malgré l'augmentation du nombre d'adjoints.

Les taxes :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux de la taxe sur le foncier non bâti déjà très élevé et décide d'augmenter de 3% la taxe d'habitation ainsi que la taxe du foncier bâti.
Modifications des taxes acceptées à l'unanimité.

Répartition des tâches entre les élus :

1^{er} adjoint : administration générale, courriers, en relation avec la secrétaire de mairie, communication, affaires sociales, de façon à pouvoir pallier de ponctuelles absences du Maire. Gestion et suivi de la salle communale.

2nd adjoint : urbanisme, patrimoine, travaux et gestion de l'employé communal en relation avec le troisième adjoint. Sécurité, éclairage public et bois (2nd garant).

3^{ème} adjoint : Essentiellement le suivi de l'employé communal.

Mise en place des commissions :

Garants du bois :

1^{er} Garant : Georges CHOLLEY

2nd Garant : Joël MONNEY

3^{ème} Garant : Fabrice JATTEAU

Finances et appel d'offre :

Sylvain PETITGENET, Joël MONNEY, Manuel AUGUSTO, Georges CHOLLEY, Pascal BARTHELEMY, Louis COLLAS.

Suivi des travaux et des bâtiments, église, fontaines, logement :

Sylvain PETITGENET, Joël MONNEY, Pascal BARTHELEMY, Fabrice JATTEAU.

Impôts locaux :

Sylvain PETITGENET, Isabelle ARMAND, Martine VOIRIN, Fabrice JATTEAU, Louis COLLAS.

Information habitants, relation presse :

Martine VOIRIN, Christelle BALLAY.

Dialphone :

Coordonnées à communiquer à la Préfecture pour être joignables en cas d'alerte météo, chimique... Sont concernés par ce service : le Conseil Municipal et le CPI d'Anjeux.
Sylvain PETITGENET, Martine VOIRIN, Joël MONNEY.

Référent canicule :

Prise en considération des personnes isolées et vulnérables. Pièce fraîche déclarée : l'église. Yvette PERRIN.

Référent jeune :

Prévention des addictions. Fabrice JATTEAU.

Point général des travaux, des finances et de la trésorerie :***Travaux et biens communaux :*****Véhicule communal**

Le véhicule communal qui ne démarre plus a été amené et diagnostiqué gratuitement : le total des réparations s'élève à 2417 €. Le conseil municipal ne souhaite pas dépenser cette somme dans un véhicule totalement en bout de course. (Véhicule acheté 2000 € en 2013 et estimé s'il était en état de marche à 500 € par le garage)

Matériel de l'employé communal :

L'employé communal ne dispose d'aucun outil en état de fonctionnement. Une liste d'outils est établie et sera étudiée selon les priorités et les finances de la commune.

Une réduction de la surface de fauche a été décidée pour optimiser le temps et le matériel. Le pré situé entre le ruisseau et la rue du Tilleul sera laissé pour cette année à la disposition de Cédric Ciron. Cette proposition sera également faite aux autres agriculteurs de la commune pour les années suivantes.

Propreté du village :

La propreté du village est un élément essentiel aux yeux du conseil municipal. L'employé communal doit bénéficier d'un reliquat de 2013 en jours de congés. Il ne pourra rattraper seul la propreté de la voirie.

Une intervention extérieure est possible selon deux options :

1 passage de balayeuse qui ne prend en charge que les caniveaux et les routes avec la contribution au préalable de volontaires pour envoyer les balayures de trottoir dans le caniveau.

L'intervention d'une équipe de l'AIIS sur deux jours pour remettre à niveau l'état de propreté de la voirie à 220 €/jour.

Le conseil municipal décide à la majorité (une abstention : Pascal BARTHELEMY) de faire appel à cette association pour intervenir dès cette semaine, mercredi et jeudi.

Suite à cette mise à niveau le passage d'une balayeuse, deux fois par an, pourra être envisagé pour maintenir l'entretien des voiries, avec la participation des habitants pour nettoyer leur emprise de trottoir.

Eglise :

Une offre sera demandée pour grillager les baies afin empêcher les volatiles de poursuivre la dégradation des lieux.

Jeudi 17 avril Joël MONNEY et l'employé communal interviendront pour sécuriser le mur sud de la nef en faisant tomber les pans de crépis qui se détachent de la maçonnerie. Vendredi 18 avril une équipe de volontaires effectuera le ménage complet des locaux.

Schéma directeur d'assainissement :

Le schéma directeur d'assainissement a été précédemment présenté à Conflans/Lanterne. La commune d'Anjeux n'y étant pas présente, un interlocuteur a accepté de venir aimablement le vendredi 18 avril, exposer au nouveau conseil d'Anjeux les résultats de leurs travaux (tests de fumée pour la vérification des raccordements des eaux pluviales), travaux à prévoir, conformité des installations collectives et individuelles, etc...

Ménage locaux communaux :

La commune recherche une personne pour remplacer Mme Georgette THERNIER qui est en retraite depuis le 31 mars. Le poste est vacant à raison de 6 heures par mois.

Fleurissement :

Fontaines : L'implication d'Yvette PERRIN dans le fleurissement du village aidée, par des volontaires, a été remarquée et appréciée. Pour ce faire, la commune n'a dépensé aucun euro. Les habitants du village vivant à proximité d'une fontaine sont cordialement invités à s'organiser et s'investir personnellement dans le fleurissement des bacs installés par la commune. Nous remercions ceux qui ont d'ores et déjà accepté de contribuer à l'embellissement du village.

Cimetière :

A l'entrée du cimetière des pots décoratifs prennent la place de l'inesthétique dépôt de déchets. Une signalisation pour inciter les visiteurs à adopter de bons réflexes pour le respect de la propreté des lieux sera mise en place. Chacun devant faire siens des déchets jusqu'à présent laissés sur place.

Finances et trésorerie :

Etat des finances et trésorerie pour la période allant de ce jour au 31 août 2014 :

Pour les dépenses :

Arriéré de factures impayées dont certaines de 2013 pour un total de 18100 €

Charges fixes mensuelles pour un total de 4821 €/mois. Soit 24105 € jusqu'au 31/08

Additionnées aux 18100 € de factures, les dépenses atteignent le montant de 42200 €.

A cela s'ajoutent les factures les plus récentes pour un total de 8800 €.

Total des dépenses prévues au 31/08 : 51000 €

Pour les entrées :

Solde positif de 7900 € auquel s'ajoutent 3000 €/mois de DGF et un solde de vente de bois pour atteindre un total d'environ 43000 € au 31/08.

Ce prévisionnel révèle un déficit d'environ 8000 € au 31/08 qui s'alourdira de 2000 € par mois jusqu'à la vente du bois.

Mr le Maire va prochainement rencontrer le percepteur pour solliciter son éclairage en matière de gestion de l'argent public et envisager avec lui les pistes qui s'offrent à nous ; décalage de paiement par exemple ou, si la situation l'impose, la mise en place d'un prêt bancaire.

La situation actuelle de la trésorerie trouve son origine principalement dans l'autofinancement de nombreux travaux de voirie durant l'année 2013 pour un montant de 82439 € HT (route de Boulingney, travaux sur la route des Crais etc...)

Cet autofinancement est une erreur de gestion. Il était nécessaire, soit de financer ces travaux par un emprunt s'ils étaient indispensables, soit de différer ces travaux de quelques années.

Questions diverses :

Gestion du bois :

Georges CHOLLEY et Fabrice JATTEAU, Premier et Troisième garants, ont cubé du bois pour permettre le débardage sur sol sec. Suite à leur intervention une contestation met en doute leur estimation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, apporte son entier soutien dans leur action et leur décision. L'expérience et la rigueur, associées à l'ouverture d'esprit du premier Garant Georges CHOLLEY, sont un gage de confiance. Toute contestation donnera lieu à un cubage en présence des deux parties et dont la précision sera alors vraisemblablement à la défaveur du façonneur.

Manifestation du 14 juillet :

Mr Alain PIQUARD sera absent à cette date. Fabrice JATTEAU, Manuel AUGUSTO et Georges CHOLLEY sont chargés de mettre en place une réunion avec les associations de village pour envisager l'organisation d'une journée festive. La date du dimanche 13 juillet est retenue, avec un vide-grenier pouvant se clôturer par un repas.